

ANNEXE 3

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DÉBIT DE BOISSONS

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e)⁽¹⁾,

Monsieur : Madame Nom : GRELET Prénom : Bernard
Profession : Président Amicale Epernon Adresse : 6 Rue normandé 28230 EPERNON

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L3334-2 et L3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de : catégorie 2 catégorie à⁽²⁾ : Stade du Closelet, 1 route de Gallardon, 28230 EPERNON

du : 11 / 06 / 20 22 à partir de : 08 h 30.

au : 11 / 06 / 20 22 jusqu'à : 23 h 00

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fait à : EPERNON

Le : 25 / 05 / 20 22

Signature :

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Nom : BELHOMME Prénom : François

Maire de la ville d'Epernon

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L3334-2 et L3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu⁽⁴⁾

ARRÊTÉ 106/822

Monsieur : Madame Nom : GRELET Prénom : Bernard
Profession : Président Adresse : Amicale Epernon 6 rue Normande 28230 Epernon
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de : géné catégorie

à⁽²⁾ : Stade du Closelet 1 route de Gallardon 28230 Epernon

du : 11/06/2022 à partir de : 8 h 30

au : 11/06/2022 jusqu'à : 23 h 00

à l'occasion de⁽³⁾ : Assemblée Générale et Fête du club de Handball

à charge pour la personne de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à : Epernon

Le : 27/05/2022

Le Maire :



⁽¹⁾ Nom, prénoms, profession, adresse. ⁽²⁾ Indiquer l'emplacement

⁽³⁾ Indiquer la motif : fore, vente de charbon, fête, etc. ⁽⁴⁾ Indiquer le cas échéant les références du certificat de conformité du local utilisé